



Le mandat en prévision de l'inaptitude : quelles sont vos volontés ?



Bibliothèque Langelier
Vendredi 15 mars 2019, 13 h 30

6473, rue Sherbrooke Est
Autobus 33, 185 et 197 – métro Langelier

 Mercier
Hochelaga-Maisonneuve
Montréal

FINANCÉ PAR
L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS D'AINES
MONTRÉAL
lappumontreal.org



Marc-André Gauthier

Conseiller en relations publiques, Curateur public du Québec

Spécialement conçue pour répondre à vos intérêts, cette conférence couvre plusieurs thèmes et démystifie une foule de questions liées à l'inaptitude, telles : Que faire lorsqu'une personne semble inapte ? Faut-il toujours ouvrir un régime de protection ? Quels sont les moyens pour protéger une personne inapte ? Qui peut prendre des décisions pour une personne inapte ? Pourquoi le mandat de protection est-il si important? Comment le Curateur public peut-il vous aider? Que faire si vous soupçonnez une situation de maltraitance et comment le Curateur public intervient-il?

Joignez-vous à nous ! La protection des personnes inaptes : il faut en parler.

Société Alzheimer Society
MONTRÉAL